DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois septembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
Quorum : 17
Nombre de conseillers présents : 32

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Clément RAVAUD, Marie-Pierre ROBERT, Laurent CHASSAT, Anca VORONIN, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Laurent PHIALIP, Jean-Christophe ROMAND, François SALAGNAC, Pascale ETIENNE, David PENOT, Laurent GÉRALD, Vincent LABRUNE, Cécile LAMOURAUX, Nadine NADAUD, Martine LERICHE, Sylvie MILLON, Gilles MONTI, Philippe PRINCE, Daniel RAYMONDIE, Virginie CHARPATEAU, Françoise MALEFOND, Patricia GADAUD, Claire MARCHAND, Stéphanie PANTEIX, Lysandre MERLIER, Valérie MILLON, Patricia LAMOUREUX, Jean-Luc LABRUNIE.

Excusée par procuration :
Danielle TODESCO donne procuration à Franck LENOIR en date du 22 septembre 2026

Secrétaire de séance : Franck LENOIR

Objet : Création et suppression de postes
Délibération 119

À la suite du départ à la retraite d'un enseignant du Conservatoire, il est nécessaire de réorganiser les heures d'enseignement afin d'assurer la continuité du service. Dans ce cadre, un enseignant déjà employé par la collectivité verra son temps de travail augmenté afin d'assurer l'ensemble des heures d'enseignement précédemment dispensées par l'agent partant à la retraite, en complément de ses missions actuelles. Il est donc proposé, à compter du 1er octobre 2026, de procéder aux modifications suivantes :

Suppression de poste (départ en retraite)	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe à temps non complet 10h/20h	01/10/2026
Suppression de poste (évolution du temps de travail)	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe à temps non complet 6h/20h	01/10/2026
Création de poste (évolution du temps de travail)	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe à temps non complet 16h/20h	01/10/2026

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code Général de la Fonction Publique ;
VU les déclarations de vacance d'emplois effectuées auprès du CDG 87 ;
VU l'avis du CST en date du 7 septembre 2026 relatif à la suppression des emplois concernés ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;
CONSIDÉRANT qu'il s'avère nécessaire de procéder à la suppression et à la création des postes visés ;
CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** la suppression à compter du 1er octobre 2026 de deux emplois permanents à temps non complet

Suppression de poste	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe à temps non complet 10h/20h	01/10/2026

Suppression de poste	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe à temps non complet 6h/20h	01/10/2026

- **D'APPROUVER** la création du poste détaillé comme suit :

Création de poste	1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe à temps non complet 16h/20h	01/10/2026

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
En Mairie, le 25 septembre 2026

Le Maire



Fabien DOUCET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Le 28/09/2026
Publié ou notifié
29/09/2026

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Création et suppression de postes

Date de décision: 25/09/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 28/09/2026

Numéro de l'acte : 06_119

Identifiant unique de l'acte : 087-218711406-20260925-06_119-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1
Fonction publique
Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : DELIB119-Création et suppression de postes.pdf (99_DE-087-218711406-20260928-06_119-DE-1-1_1.pdf)